

L'Adresse—M. Colletette

Des voix: Bravo!

M. Colletette: Dans ce discours, il a brièvement défini la position du gouvernement eu égard à l'économie et à la question de l'unité nationale. Il a démontré à la Chambre à quel point ces deux problèmes étaient intimement liés et comment ils touchaient à la fois la province de Québec et le pays tout entier.

Tout au contraire, le chef de l'opposition (M. Clark) et le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) s'en sont tenus à des généralités dans leur analyse de la situation au Québec et des difficultés du Canada. Ils ont conclu tous deux que c'est le prétendu marasme de notre économie qui est la source de tous nos maux. J'estime quant à moi que ces deux chefs et leurs partis respectifs commettent une erreur fondamentale de jugement.

Comme le premier ministre l'a dit mercredi dernier, on aurait tort d'insister sur les aspects économiques de notre dilemme actuel et d'écarter sans cérémonie ses aspects culturels et linguistiques.

Des voix: Bravo!

M. Colletette: En fait, le chef de l'opposition officielle a pensé apporter beaucoup au débat sur l'unité nationale en enjoignant au gouvernement, à grand renfort de lyrisme, de saisir immédiatement la Cour suprême du bill 101. Il a adopté là une attitude sans nuance qui flatte les extrémistes du Canada anglais. Heureusement, le Canada compte une multitude de francophones et d'anglophones modérés qui attendent des dirigeants de notre pays des attitudes raisonnables. Ils comptent qu'ils agiront comme des hommes d'État au moment de traiter du problème de l'unité nationale. Or, mercredi dernier, le chef de l'opposition a fait la preuve qu'il était tout à fait démuné des qualités qui lui auraient permis de donner une orientation efficace et réfléchie à tout le débat sur l'unité nationale.

Des voix: Bravo!

M. Colletette: J'aimerais parler maintenant de la stratégie du gouvernement en matière d'unité nationale. Les media anglophones ont critiqué sévèrement le gouvernement et l'ont l'accusé de ne rien faire et de demeurer assis les bras croisés. Ce n'est pas vrai.

J'ai parcouru ma circonscription et j'ai pris la parole devant divers clubs sociaux, dont le Rotary. J'y ai parlé de la stratégie qu'a adoptée le gouvernement pour contrer la menace séparatiste. Le soir du 15 novembre, le premier ministre a dit que les électeurs avaient accompli leur devoir démocratique; ils avaient élu un gouvernement, comme c'était leur droit. Il a ajouté que ce gouvernement était un gouvernement provincial et qu'il devait, comme tous les autres gouvernements provinciaux, se conformer à la constitution du Canada qui se trouve être l'Acte de l'Amérique du Nord britannique pour le moment. A la fin de l'hiver dernier et au début du printemps de cette année, le premier ministre a fait connaître son opinion au pays et s'est attaqué aux principes fondamentaux du séparatisme. Il a défendu, plaidé la cause de la Confédération. En fait, il l'a même plaidée dans ma propre circonscription le 17

[M. Colletette.]

février dans un discours enlevé, adressé aux élèves du East York Collegiate.

La troisième étape de la stratégie du gouvernement a été aussi dangereuse qu'elle était nécessaire. Plus exactement ce fut la période d'attente qu'il s'est imposée pendant que le Parti québécois s'est attaqué aux problèmes réels de gouvernement, jusqu'à ce que tire à sa fin la lune de miel des électeurs du Québec et de M. Lévesque. Bien que cette étape ait troublé le Canada anglais ces mois derniers, nous avons vu que les préoccupations de M. Lévesque pour la langue et la culture et sa négligence des problèmes économiques ont beaucoup affaibli sa position au Québec. L'économie québécoise est sérieusement ébranlée.

Comme l'a signalé le ministre des Finances (M. Chrétien), l'élection du Parti québécois a suscité au Québec un exode de capitaux, de compétences techniques et de talents. L'été a permis aux Québécois de méditer sur leurs problèmes sans avoir leur attention détournée par l'intervention du fédéral et il a permis de remarquer les dissensions idéologiques qui divisent le Parti québécois. Je n'en veux pour preuve que le débat public lancé par M. Lévesque à propos de la nomination du président de la Régie de la langue française et les attaques lancées par M. Parizeau contre le ministre fédéral des Finances.

La dernière phase de la stratégie fédérale débuta au mois de septembre, alors que le premier ministre proposa de faire consacrer les droits linguistiques des minorités dans la constitution. Il a été vivement critiqué par les députés de l'opposition et par les anglophones du Canada. La proposition du premier ministre prouvait pourtant que le gouvernement, le parti libéral et lui-même n'entendaient pas se montrer intransigeants dans la recherche d'une solution aux problèmes du Canada. Comme le premier ministre l'a déclaré mercredi, le gouvernement est tout à fait disposé à accepter des réformes constitutionnelles pour répondre aux besoins et aux aspirations réels de toutes les provinces, et non seulement du Québec.

La prochaine étape de cette stratégie d'ensemble face au séparatisme québécois sera franchie au cours des prochaines élections. Il ne sera pas alors question de savoir quel parti est le mieux à même de régler la question de l'unité nationale. Personne dans notre parti ne pourrait prétendre de façon convaincante que le chef de l'opposition ou le chef du NPD cherchent avec moins de sincérité à préserver notre unité. Aucun homme raisonnable ne pourrait le prétendre. La question essentielle dont les Canadiens devront décider l'an prochain n'est pas de savoir quel parti tient le plus à l'unité nationale, mais quel parti offre un programme de nouveaux accommodements constitutionnels et économiques qui satisferont l'Ouest, la région de l'Atlantique, en fait toutes les provinces et non pas seulement le Québec.

Le NPD prétend que la constitution actuelle est valable, avec quelques légers remaniements. Avec l'orientation marxiste qu'on lui connaît, il prétend que la question économique est la seule façon de préserver la Confédération. Les Conservateurs semblent fidèles à leurs principes traditionnels et recommandent une décentralisation accrue avec une plus grande délégation de pouvoirs aux provinces.